

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES du 28 février 1991

LETTRE DU 28 FÉVRIER 1991

Chères Collègues et chers Collègues,

L'hiver ne nous pas encore quittés que déjà le printemps s'annonce du moins par le soleil qui se fait plus chaud et plus réconfortant. Une fois de plus, l'APRUM est en deuil. Cette fois il s'agit du collègue Roger Daoust décédé le 7 février dernier. Roger a fait toute sa carrière à l'Université, comme chercheur à l'Institut du cancer de Montréal, logé à l'Hôpital Notre-Dame, et comme professeur au Département d'anatomie. Homme distingué, discret et d'excellent commerce il a su allier les qualités de chercheur et de professeur et celles d'administrateur à l'Institut. Retraité depuis peu, il a été vaincu par la maladie qu'il a étudiée tout au long de sa carrière.

Le campus déplore le décès du collègue chimiste Marcel Bourgon qui, non encore retraité, s'apprêtait à joindre les rangs de l'APRUM. Il est décédé subitement le 12 février en garant sa voiture devant l'entrée de la Faculté de médecine dentaire. Dommage.

Le Conseil de l'Université, au cours du mois de décembre, a pris une série de mesures pour adapter le règlement du Régime de rentes aux dispositions des nouvelles lois provinciales qui régissent les régimes privés de retraite. Ces modifications ont fait au préalable l'objet de recommandations du Comité de retraite. J'ai pris des dispositions pour que les personnes retraitées – on les a encore oubliées! – reçoivent les informations pertinentes au sujet de ces modifications. Pour l'essentiel, les nouveaux règlements du Régime de rentes reprennent les dispositions des anciens règlements. Une modification particulière mérite peut être quelques mots.

La composition du Comité de retraite comportera dorénavant 7 membres par le Conseil de l'Université (il y avait antérieurement 8) et 7 membres choisis par les participants: professeurs, cadres, personnel de soutien, retraité. Une quinzième personne sera désignée par le Conseil avec l'accord du Comité de retraite. Le texte définitif des nouveaux règlements sera distribué dès que certains travaux de consultations auront été complétés.

Le SGPUM étudie présentement le marché de l'assurance – voiture et habitation – et devrait être en mesure de faire des propositions intéressantes. Je vous aviserai dès que j'aurai des détails. D'ici peu, vous recevrez des nouvelles du Comité des candidatures au sujet de l'éventuelle composition du Conseil d'administration de

l'APRUM. D'ici là, n'oubliez pas les déjeuners du 3<sup>e</sup> jeudi à La Lucarne. Les dates à retenir: 21 mars, 18 avril et 16 mai.

Je vous salue bien amicalement.

Jacques St-Pierre  
Président  
JSP/fsp